

personnel et de soixante chevaux de races distinguées.

Tous les soirs, à 8 heures  
Représentation variée avec changement de spectacle.

Le bureau de location est ouvert au contrôle du Cirque, de midi à 3 heures pour les places réservées et les billets pris à l'avance sans augmentation de prix.

Les billets ne sont valables que pour le même jour.

Les bureaux s'ouvriront à 7 heures  
Le spectacle commencera à 8 heures précises  
Prix des places : places réservées, 3 fr.; premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.

Les enfants au-dessous de 8 ans paieront demi places aux premières et aux secondes seulement.

Théâtre de la famille

GRANSART - COURTOIS  
DE BRUXELLES.

Physicien du roi des Belges et successeur de PAPA COURTOIS.

Nouveaux exercices de physique et de prestidigitation.  
Représentations tous les soirs à 8 heures

Décrets nationaux et impériaux et Ordonnances royales en date de 1797 - 1806 - 1813 - 1826 - 1827 - 1830 - 1833 - 1860 - 1863 - 1867.

Union métallurgique

DE FRANCE  
SOCIÉTÉ ANONYME

LE CAPITAL ACTIONS DE 25 MILLIONS EST ENTIÈREMENT SOUSCRIT

SOUSCRIPTION

à 50.000 Obligations hypothécaires  
EMISES A 200 FR.  
REMBOURSABLES A 500 FR. EN 30 ANNÉES

RAPPORTANT 20 FRANCS PAR AN  
Placement hypothécaire de premier ordre  
Au taux de 9 1/4 0/0

Y compris la prime de remboursement en 30 années.  
Ces titres seront cotés à la Bourse de Paris.

SOUSCRIPTION EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE AU NOM COLLECTIF DES SOUSCRIPTEURS D'OBLIGATIONS.

L'hypothèque porte :

1° Sur dix-sept concessions minières représentant en superficie l'étendue de deux départements, la plupart en pleine activité et les autres en état d'exploitation immédiate;

2° Sur tous les établissements, fonderies, laveries; bâtiments divers d'exploitation et constructions de la Compagnie;

3° Sur les forêts, bois, cours d'eau et propriétés rurales dépendant des dix-sept concessions.

CONCESSIONS SUR LESQUELLES PORTE L'HYPOTHÈQUE :

1° Saint-Georges-d'Heurvière (Savoie), argent, cuivre et plomb;

2° Saint-Alban-d'Argentine (Savoie), argent, cuivre et plomb;

3° Saint-Pierre (Savoie), argent, cuivre et plomb;

4° La Croix-aux-Mines (Vosges), Argent, cuivre et plomb. Superficie de 50 kil. carrés. Décret impérial de 1806.

5° Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), Argent, cuivre et plomb. Superficie de 43 kil. carrés. Décret national de 1797.

6° Saint-Mandé (Morhian), Argent et plomb. Ordonnance royale de 1833.

7° Plumelin (Morhian), Argent et plomb. Ordonnance royale de 1833.

8° Versillac-Chambonnet (Haute-Loire), Plomb argentifère. Superficie de 5 kil. carrés. Ordonnance royale de 1827.

9° Seix (Ariège), Argent et cuivre. Superficie de 7 kil. carrés. Décret impérial de 1860.

10° Seix (Ariège), Plomb, argent et zinc. Superficie de 7 kil. carrés. Décret impérial de 1860.

11° Aulus (Ariège), Argent, plomb et zinc. Superficie de 7 kil. carrés. Ordonnance royale de 1830.

12° Alloue (Charente), Argent et plomb : sup. de 15 kil. carrés. Ord. royale de 1826.

13° Pouch (Ariège), Argent, cuivre, zinc et plomb : superficie de 26 kil. carrés. Décret imp. de 1833.

14° Talancieux et extensions (Ardèche), Plomb argentifère : sup. de 26 kil. carrés. Décret imp. de 1867.

15° Lalaie (Bas-Rhin), Houille, sup. de 11 kil. carrés. Décret impérial de 1813.

16° Serves et extensions (Drôme), Plomb argentifère.

17° Largentière et extensions (Ardèche), Argent et plomb. Saint-Barthélemy et extensions (Ardèche), Plomb argentifère.

En dehors de la triple garantie hypothécaire ci-dessus indiquée, les obligations ont pour garantie industrielle :

1° Le capital souscrit de 25 millions de la Société;

2° Les approvisionnements de minerais, houilles, métaux précieux, valeur toujours réalisable instantanément, sans perte ni détérioration, et représentant forcément les deux tiers du capital-obligations;

3° Le matériel industriel d'exploitation de chacune des dix-sept concessions.

Le but principal que se propose la Société, en contractant un emprunt hypothécaire, est de venir en aide au développement de la richesse minière nationale par la création sur le littoral méditerranéen et sur le riche bassin houillier de Graissessac de vastes fonderies organisées sur le plan des établissements de Swansea.

La première condition de succès pour une fonderie, c'est que la houille, au lieu d'y coûter de 20 à 30 francs la tonne, ne coûte que 8 à 10 francs.

La seconde est d'être aisément accessible aux minerais de basse loi dont la richesse n'est pas assez grande pour valoir le transport à de grandes distances.

La grande fonderie du Midi de l'Union métallurgique, construite sur le littoral méditerranéen, à cheval sur deux canaux et trois lignes de chemins de fer, à proximité des plus riches houillères, satisfait à ces deux principales conditions de succès.

Les ingénieurs, entre autres MM. Le Play et Benoit, estiment à plus de 30 0/0 de la valeur des métaux travaillés le bénéfice résultant du traitement des minerais pour une fonderie placée dans les conditions de celle de l'Union métallurgique.

Le traitement des minerais de fer est exclu des opérations de la Société. Ses opérations ne porteront que sur les métaux autres que le fer, tels que cuivre, argent, plomb et zinc.

Les capitaux engagés dans l'entreprise n'ont, de la sorte, à redouter aucune des fâcheuses conséquences qui, depuis les traités de commerce, ont paralysé plus ou moins, selon la zone, l'industrie du fer dans notre pays.

ON VERSE :

En souscrivant . . . 50 fr.  
A la répartition . . . 50  
Du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 1870 100  
Du 1<sup>er</sup> au 5 octobre . . . 90

(Le coupon de 10 fr. du 1<sup>er</sup> octobre sera reçu en déduction du dernier versement.)

Total . . . 290 fr.

Il sera accordé à tout souscripteur qui livrera ses titres par anticipation une bonification de 3 fr. par obligation.

Outre les 20 francs d'intérêt annuel assurés à chaque obligation, des bons de dividende seront remis comme prime aux souscripteurs de six obligations ou de plus de six

obligations, toujours à raison d'un bon par six obligations. Ces bons, au nombre de 9,000, sont de véritables actions de jouissance.

Ils ont droit à 10 0/0 dans les bénéfices nets de la Société après prélèvement du service des obligations et de l'intérêt à 5 0/0 du capital-actions.

Les bénéfices nets annuels de l'Union métallurgique étant évalués après les prélèvements ci-dessus indiqués, à 4,500,000 fr., il serait attribué aux 9,000 bous de dividende 10 0/0 de ces bénéfices nets, soit environ 450,000 fr., soit 50 fr. de revenu annuel par bon de dividende, revenu qui sera touché par l'obligataire pendant toute la durée de la société, même après remboursement à 500 francs d'une ou de plusieurs des obligations par lui souscrites.

LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE SERA OUVERTE du Samedi 30 avril au Mercredi 4 mai.

A Paris, chez MM. BLANC, LARIVIÈRE et Cie, banquiers, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 15.

Dans les Départements, chez tous les Banquiers leurs correspondants.

Verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. BLANC, LARIVIÈRE et Cie, banquiers à Paris.

On souscrit sans frais aux obligations hypothécaires de l'Union métallurgique de France, à la succursale du crédit agricole.

Le Journal de Roubaix reçoit les souscriptions à l'Union métallurgique de France et les transmet sans frais par l'intermédiaire du CRÉDIT GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENTS qui s'engage à tenir toujours nos lecteurs au courant de la marche de l'entreprise.

CHEMIN DE FER

D'Orléans à Rouen

Concession du 14 avril 1870 de 283 kilomètres dans le département d' Eure-et-Loir

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 88,000 Obligations de 500 francs rapportant 15 francs d'intérêt par an, payables les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet, à Paris, et aussi dans les gares de la ligne, lors de sa mise en exploitation. Remboursement, 500 fr. en 99 années, par voie de tirage au sort.

Ressources de la Compagnie :  
Subvention de l'Etat Fr. 1,852,000  
Subvention des Départ-

Capital actions 10,000,000  
et 122,000 Obligations dont 44,000 déjà émises et 88,000 actuellement en émission

La construction du réseau entier de 400 kilomètres est assurée par un forfait au prix moyen de 125,700 fr. par kilomètre n'exigeant qu'un pr. net de 5,000 fr. par kilomètre pour couvrir les charges des Obligations.

Les Actions et Obligations de la Compagnie sont cotées à la Bourse de Paris.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION  
On verse comme suit :  
En souscrivant . . . Fr. 25  
A la répartition . . . 270

Total à verser . . . 295  
contre remise d'une Obligation avec jouissance à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1870.

Les souscripteurs auront la faculté de payer :  
Fr. 75 en souscrivant.  
75 à la répartition et  
200 qui devront être versés au gré des Souscripteurs avant le 1<sup>er</sup> janvier 1871, l'intérêt à 5 0/0 à partir du 15 Mai prochain à leur charge.

Fr. 295 en total à verser contre remise d'une obligation avec jouissance à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1870.

Au moment de la libération, la Compagnie remettra sans aucun frais des Titres nominatifs aux Souscripteurs qui en feront la demande.

ON SOUSCRIT :  
Les Mardi 3, Mercredi 4 et Jeudi 5 Mai de 10 heures à 4 heures  
Chez M. Emile Erlanger et C<sup>o</sup>  
20, rue Taibout à Paris

On peut également souscrire en versant au crédit de MM. Emile Erlanger et C<sup>o</sup>, dans les succursales de la Banque de France ou par lettres chargées contenant le montant du premier versement en billets de banque, chèques ou mandats.

Les souscriptions seront réduites proportionnellement, si elles excèdent les 88,000 Obligations.

Des prospectus détaillés sont tenus à la disposition du public dans les bureaux de souscription.

Pour le conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Rouen :  
L'Administrateur délégué,  
VICOMTE DE VILLEMONT.

Le Président,  
COMTE AUGUSTE DE DAMREMONT

96

## ANNONCES

Etude de Me COTTIGNY, notaire à Roubaix

L'an 1870, le lundi 2 mai, à 10 heures du matin, Me COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en la commune de Wattrelos, hameau du Plouy, en la ferme du sieur Jean-Baptiste Nottebart à la vente de

deux belles vaches et de tout un MOBILIER

et avolement de ferme.  
On accordera crédit moyennant caution. 75

Etude de M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix, rue Pellart, n° 69.

VILLE DE ROUBAIX  
rue Jacquart et rue de France  
1,056 mètres 24 centimètres de terrain divisés en 3 lots comme suit :

1<sup>er</sup> lot 476 mètres  
2<sup>e</sup> lot 233

Ces deux lots sont situés à l'angle de la rue Jacquart et de la rue de France.

3<sup>e</sup> lot, 345 mètres 90 c. situé à l'angle de la rue Jacquart et de la rue Vallon.

A vendre pour en jouir de suite

Le lundi 9 mai 1870, 2 heures après-midi, M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude, à l'adjudication définitive des terrains ci-dessus désignés.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix. 43

Etude de M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

Judi 5 mai 1870, à 4 heures de relevée, M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix, vendra publiquement en son étude, rue du Pays.

ROUBAIX, aux Trois Ponts à front du chemin de Leers

PROPRIÉTÉ à usage de 6 demeures et 15 ares 77 centiares de fonds et terrain en dépendant, tenant à la campagne de M<sup>e</sup> Léon DUTHOIT. 38

Etude de M<sup>e</sup> TACQUET, notaire à Roubaix.

Roubaix, rue du Coq Français

A vendre UNE MAISON

d'habitation, à étage, nouvellement construite.

L'an 1870, le lundi 16 mai, 3 heures de relevée, Me TACQUET adjugera publiquement en son étude, rue Pauvrière, 32, cette propriété sur la mise à prix acceptée de 4,000 francs.

Etude de Me TACQUET, notaire à Roubaix

Avenue de l'Impératrice

A vendre

sur des mises à prix proposées

3 MAISONS

nouvellement construites

L'an 1870, le mercredi 4 mai, 3 heures de relevée, Me TACQUET procédera en son étude, rue Pauvrière, 32, à l'adjudication définitive desdits biens.

S'adresser pour renseignements audit Me TACQUET. 44

Etude de Me TACQUET, notaire à Roubaix

ROUBAIX, lieu dit le Pile sentier allant du Pile aux Trois-Ponts

A vendre pour en jouir de suite

UNE MAISON

d'habitation, n° 180 érigée sur 2 ares 7 centiares de fonds et jardin.

L'an 1870, le 9 mai à 2 heures de relevée, il sera procédé en l'étude dudit Me TACQUET, rue Pauvrière, 32, à l'adjudication de cet immeuble. 45

Etude de M<sup>e</sup> ROGER, notaire à Tournai,

Belle MAISON

de campagne

A vendre publiquement

Samedi 23 avril 1870, 4 heures précises après-midi, M<sup>e</sup> ROGER, procédera en son étude, rue du Pont, 28, à l'adjudication préparatoire d'une belle maison de campagne, bâtie sur 70 ares sise à Kain, hameau de la Tombe, à proximité de la ville.

Le tout mis-à-prix à 21.000 fr. 63.

CROIX

VENTE

Par suite de décès de M. Jean François Desbonnets.

D'UN TRÈS Beau MOBILIER

Consistant en : garde robe, armoire, commode en chêne, table ronde en cérisier avec allonges, chaises, fauteuils, lits, literies, couvertures en laine et en coton, linge et vêtements d'homme, linge de cabl, batterie de cuisine et quantité d'autres objets

500 Bouteilles vins de Maçon.

Le Dimanche 1<sup>er</sup> mai 1870, à 3 heures de relevée Me A. Legay, Greffier de la justice de Paix du canton-ouest de Roubaix, procédera publiquement à la dite vente, aux conditions ci-dessus déclarées 78

A Legay.

ROUBAIX, rue de Flandre, 40 près la rue de la Fosse-aux-chênes prolongée

VENTE

par suite de la faillite du sieur Pauchant, fabricant de tissus

D'UNE GRANDE QUANTITÉ D'ETOFFES et de confections

articles de bonneterie et de mercerie

100 pièces de tissus

MOBILIER INDUSTRIEL

Le MARDI 3 MAI 1870, 9 heures du matin, 2 heures de relevée et jours suivants.

Cette vente se fera en vertu d'une ordonnance de M. A. Vernier, juge-commissaire, en date du 14 avril 1870, enregistrée.

A la requête de M. Ruffelet, receveur de rentes à Tourcoing, syndic définitif à la dite faillite et par le ministère de M. Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 7.

La vente commencera par les marchandises 71

A Vendre un générateur, machine, turbine et tout un matériel de teinture et chignage. Au besoin on louerait l'établissement tout monté.

S'adresser rue des Loups, 1, Roubaix. 74

A vendre pour cause d'expropriation, une Machine de la force de dix chevaux et un Générateur de vingt chevaux et un Réchauffeur. On peut voir fonctionner la Machine tous les jours jusqu'au 20 courant, chez M. Delespaul-Havez, Place du Théâtre, à Lille. 9594

A vendre UNE FILATURE COMPLÈTE

de laine continue avec TISSAGE MÉCANIQUE

de 165 métiers et tous les accessoires.

Si l'amateur le désire on lui louerait tout ce matériel avec les bâtiments et la machine à vapeur.

S'adresser Grande-Rue, 60 et 91. 9.24

A Vendre TERRAINS

propres à bâtir pour : Maisons ouvrières, Maisons bourgeoises, Maisons de campagne.

A Vendre Plusieurs cités ouvrières et maisons bourgeoises situées dans divers quartiers de la ville.

Achats et ventes de propriétés, à commission.

S'adresser chez MM. C. Prouvost et A. Jouvain, architectes, rue du Chemin de fer, 35, à Roubaix et rue du Gros-Gérard 18, à Lille. 9487

A louer Une belle grande maison, avec bâtiments, cour et jardin sur le derrière, située à Roubaix, rue de la Fosse-aux-Chênes, n° 70 ; cette maison conviendrait principalement à un fabricant.

S'adresser à M. J.-B. Doplasser, rue du Moulin, n° 13, à Roubaix. 9932

A Louer une magnifique Campagne, située

route de Roubaix à Tourcoing.

S'adresser rue de l'Hospice, 23 Roubaix. 9703

A louer Une grande propriété, rue d'Inkermann, comprenant maison d'habitation, vastes magasins et hangar, bureaux, remise et écurie, machine à vapeur et matériel de scierie mécanique.

On louerait avec ou sans le matériel de scierie.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix, rue Pellart, n° 69. 29

A louer rue des Arts, près celle d'Inkermann, plusieurs maisons récemment construites, dont l'une pourrait être appropriée à l'usage de boulangerie.

S'adresser rue du Château, n° 24 9947

A louer présentement Deux jolies maisons à étage, à usage d'employé ou de rentier, portant les n° 15 à 17, rue St Jean.

S'adresser même rue, n° 50, pour renseignements. 9831

A vendre ou à louer Une belle maison avec jardin construite sur onze ares de terrain située à Roubaix, Grande-Rue, n° 105, en face de la rue du Bassin.

S'adresser en l'étude de M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix. 9961

A louer présentement Une maison à grande porte, sise à Roubaix, rue Neuve Fosse-aux-Chênes.

S'adresser pour renseignements à M. Deterue, greffier rue des Arts, n° 76.

A céder Pour cause de départ, un joli petit magasin de détail. Beaux bénéfices, loyer 540 fr., reprise, agencement et marchandises 5,000 fr. environ.

Prendre l'adresse au bureau du journal. 9997

Maisons à louer A louer, rue Ste Elisabeth, deux maisons à usage de rentier ou d'employé.

S'adresser chez MM. Laval frères, rue de l'Ommelet ou au bureau du Journal.

Commerce de détail, Situé près la Grande-Place à Roubaix, à céder avantageusement.

S'adresser chez M. François Tanchon, rue Saint-André, près la rue Saint-Jean, de midi à 2 heures. 62.

Comptabilité Un comptable expérimenté, connaissant plusieurs langues, ayant été employé dans une des premières maisons de commerce de cette ville, désire se replacer. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal sous les initiales A. D.

Ecritures de commerce

Vérification d'écritures, mise en partie mixte et en partie double, tenue de livres à l'heure et à forfait. Correspondance, comptes-courants et d'intérêts, comptes litigieux, liquidations, etc.

Prendre l'adresse au bureau du Journal.

Demande d'emploi Un homme marié, connaissant parfaitement la place de Roubaix, et pouvant disposer de six heures par jour, demande à faire des recettes.

Excellentes références et renseignements au bureau du Journal de Roubaix.

Demande d'emploi Une femme d'un âge mûr ayant été employée dans de bonnes maisons, demande un emploi de concierge.

S'adresser rue St-Antoine, Magasin du Printemps. 65

DEMANDE premier ordre de Bordeaux, demande un représentant pour la vente des vins et eaux-de-vie.

Fortes remises. — Ecrire à Bordeaux, à M. Mous-teau, rue Bertrand de Goth, 15. 69

Monsieur Lafourcade, propriétaire de vignobles à l'Isle-St-Georges, près Bordeaux, désire vendre ses récoltes directement aux consommateurs. — Ecrire pour les demandes à M. Léon Lafourcade, propriétaire, à l'Isle-Saint-Georges, près Bordeaux.

Prix des vins :

1868. 1<sup>er</sup> vin 160 Frs. la barrique.

2<sup>e</sup>me 140 . . . . .

1867 1<sup>er</sup> vin 150 . . . . .

1865 1<sup>er</sup> vin 225 . . . . .

2<sup>e</sup>me 200 . . . . .

Monsieur Lafourcade favoriserait une personne honorable qui voudrait s'occuper du placement de ses vins. — Lui écrire pour plus amples renseignements. 70

Institut de demoiselles à Pecq, dirigé par Mlle Morjeau. 4 institutrices diplômées. Prix de la pension: 340 fr. 2